



## Baromètre 2021 du Travail à temps partagé

À propos du Portail du temps partagé :

Le Portail du Temps partagé veut être le média référent de toutes les formes et structures de Travail à temps partagé, en France. Il vise à informer et à permettre aux entreprises d'accéder aux compétences de professionnels opérationnels, nécessaires à leur gestion, production et développement.

Nous, partenaires et ambassadeurs du Portail, avons la conviction que le Travail à temps partagé est une alternative d'avenir pour l'emploi comme pour les organisations, en associant flexibilité et maîtrise des coûts.

# Baromètre 2021 du Travail à temps partagé

## Témoignages

*« Il est possible de mixer plusieurs statuts pour pratiquer le temps partagé. »*

*« Le conseil en hotline marche de plus en plus. Le développement du télétravail change aussi la donne »*

**Le Portail du temps partagé et l'ensemble de ses partenaires ont le plaisir de vous présenter la 6<sup>ème</sup> édition du Baromètre annuel du temps partagé.**

Le questionnaire a été transmis fin 2020 à l'ensemble des professionnels du temps partagé.

Malgré les incertitudes sanitaires, le Travail du temps partagé permet aux entreprises de maintenir le cap grâce au renfort de professionnels expérimentés !

Les tendances des années précédentes se confirment ainsi :

- Les entreprises adhèrent pleinement à ce mode de travail pour la flexibilité (25 %) et l'expertise plus pointue (26 %) de ces professionnels à temps partagé.
- Le Travail à temps partagé couvre l'ensemble du territoire national et des secteurs d'activité,
- La majorité sont des professionnels aguerris (82 % ont 40 ans et +) mais leur ancienneté dans le temps partagé est encore limitée.
- 94 % des répondants souhaitent rester à temps partagé afin de profiter de la diversité des missions (32 %) et d'être autonome (23%).

Une nouvelle tendance se dessine avec une mise en avant de l'équilibre vie professionnelle / vie personnelle pour 27 % des répondants. Sans doute un des effets de cette année 2020 si particulière !

A suivre ...

**Bonne lecture**  
et à l'année prochaine !

# Qui sont les professionnels à temps partagé ?

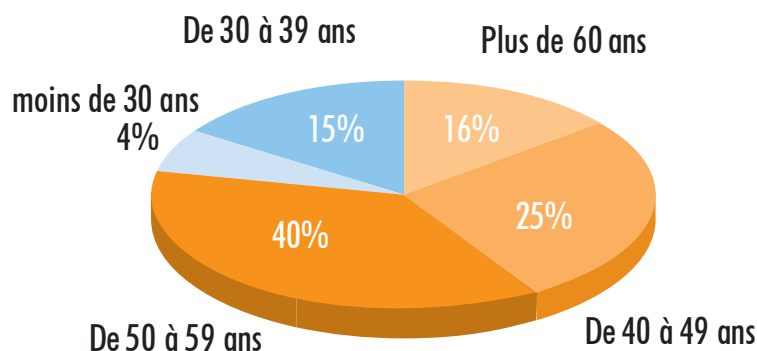
## Le temps partagé, la parité homme - femme



50% 50%



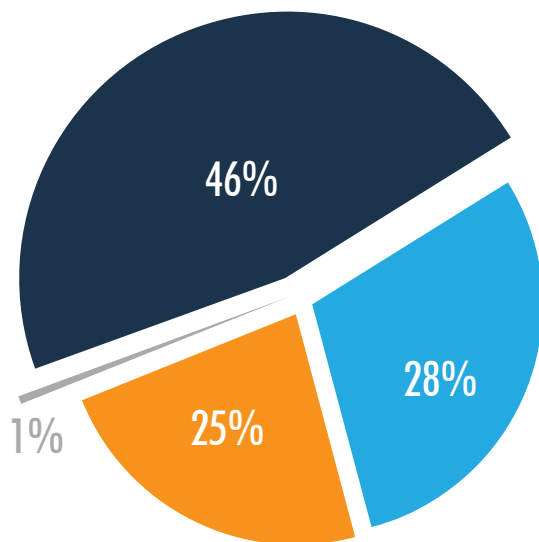
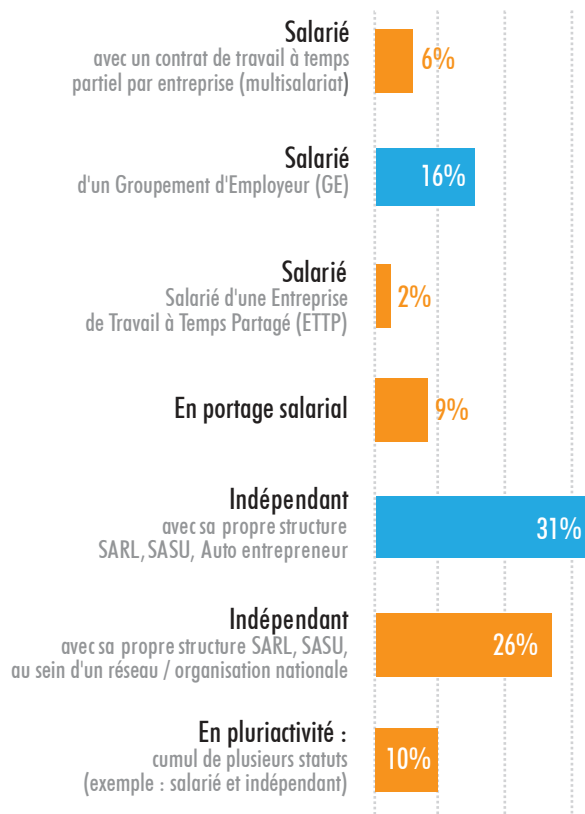
## Par tranche d'âge



## Lieu d'intervention



## Par statut



- Ile de France
- En régions en grande agglomération (Lyon, Marseille, Lille, Nice, Toulouse, Bordeaux ...)
- En régions hors grande agglomération
- A l'étranger

# Domaines d'activité



23%

Ressources humaines



23%

Commercial, Marketing



13%

Finance et gestion



9,6%

Industrie



9,2%

Administratif :  
office manager, assistantat ...



6,9%

Communication



6,4%

Qualité, sécurité,  
environnement,  
développement durable



4,1%

Informatique  
et système d'informations



0,5%

Achat et logistique



4,3%

Autres

## Temps d'intervention cumulé en entreprise

44%

Moins  
de 10 jrs  
par mois

27%

Entre 10  
et 15 jrs  
par mois

20%

Temps plein  
ou quasi  
temps plein

9%

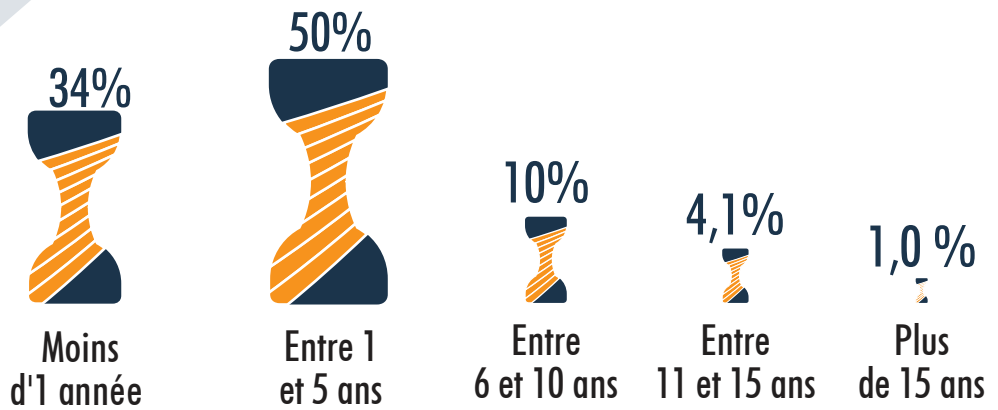
Aléatoire



Février 2021

# Ancienneté dans le temps partagé

**81%**  
sont des cadres



## Pourquoi avoir choisi le temps partagé ?

**94%**  
souhaitent rester  
à temps partagé

**18%**

Pour un retour à l'emploi

**20%**

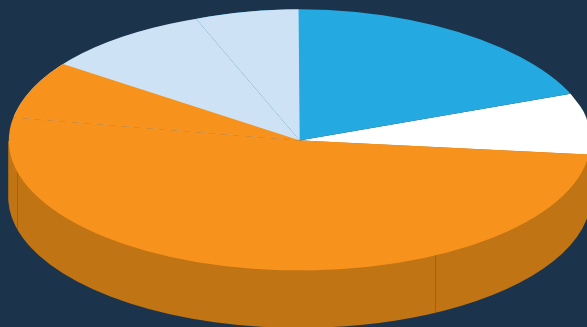
Pour une opportunité du moment

**Autres 4%**

Autonomie, nouveau besoin, être propriétaire de son emploi, garder contact avec la vie active, un meilleur équilibre vie pro/privée

**58%**

Pour une nouvelle façon de travailler



Février 2021

# Les avantages pour le professionnel...



32%  
Diversité  
des missions



27%  
Equilibre  
vie professionnelle  
vie personnelle



23%  
Autonomie



9%  
Mutualisation  
des risques  
sur plusieurs  
entreprises



6%  
Revenus  
récurrents



3%  
Autres

## Et pour les entreprises

**26%**

Une expertise plus pointue sur certaines compétences

**25%**

Une solution flexible

**21%**

Une meilleure maîtrise des coûts

**15%**

Une possibilité de déléguer le pilotage de certains projets

**13%**

Une implication dans la durée





**LE PORTAIL  
DU TEMPS  
PARTAGÉ**

**À l'année prochaine !**

[contact@le-portail-du-temps-partage.fr](mailto:contact@le-portail-du-temps-partage.fr)  
[www.le-portail-du-temps-partage.fr](http://www.le-portail-du-temps-partage.fr)

Crédit photo : Bench Accounting, Waoolmage.

